

de sorte qu'il ne sera pas question de nous faire l'aumône toutes les fois que nous réclamerons des avantages supplémentaires.

L'essor du commerce est aussi une question qui nous préoccupe vivement dans les provinces Maritimes. Halifax et Saint-Jean ont souffert à cause de la saison à Montréal dont j'ai parlé tantôt. Cependant, le gouvernement central ne tente même pas de reconquérir le marché anglais. Vu que M. Peter Thorneycroft et son groupe doivent venir au pays prochainement, il me semble que nous devrions en venir aux faits avec eux, en vue de reconquérir le marché anglais, si important pour le bien-être des provinces Maritimes.

Une autre question qui se pose est celle de la migration. Nous sommes tous au courant de l'histoire des habitants des provinces Maritimes qui ont gagné l'Ouest et y ont bien réussi. Il est bien beau de pouvoir dire qu'un premier ministre de la Colombie-Britannique est originaire du Nouveau-Brunswick, qu'un premier ministre de Grande-Bretagne ou qu'un juge de la Cour suprême ou d'un tribunal des autres provinces est originaire des provinces Maritimes. Cela paraît bien, mais je dis que nous perdons notre avenir si les meilleurs hommes de nos provinces de l'Est doivent se rendre dans l'Ouest ou ailleurs.

Enfin, j'aimerais parler de la ligne de conduite que nous pourrions adopter pour chercher à remédier à cette situation. Tout d'abord, je conseillerais qu'on oublie le régionalisme qui existe dans les provinces Maritimes. Nous pourrions prendre un excellent exemple chez les députés de l'Ouest qui, lorsque le problème du blé est à l'étude, laissent de côté toutes les autres choses qui les intéressent pour discuter ce problème. Je me rappelle avoir parlé à un député de l'Ouest aujourd'hui même. Je sais qu'il n'a pas de relations avec les producteurs de blé et qu'il est tout à fait indépendant en ce qui concerne la situation du blé. Cependant, il m'a dit: "Je dois descendre, car je veux parler de la situation du blé". C'est une leçon pour nous des provinces Maritimes.

Le représentant de Charlotte (M. Stuart), qui vient du Nouveau-Brunswick, s'intéresse au projet de Passamaquoddy. Le représentant de Westmorland (M. Murphy) a parlé d'abondance du canal de Chignectou; pour ma part, je favorise le projet de Beechwood. Mais je dis que nous devons nous unir. Je serais disposé à sacrifier les intérêts ou les idées régionalistes que je pourrais avoir, si je pensais que nous pourrions tous appuyer les propositions que nous présentons. Mon appui n'est peut-être pas aussi important que celui de certains autres qui sont mieux pla-

cés; mais, si nous parlions plus haut, comme le font les députés de l'Ouest, je pense qu'on nous écouterait.

Ma deuxième proposition est donc des plus appropriées dans ce débat sur le budget, puisque je veux parler de la situation à Marysville. Le ministre du Travail (M. Gregg) a parlé avec chaleur l'autre jour, au comité des relations industrielles, du plan qu'a le Gouvernement pour remédier à la situation qu'a créée là-bas la fermeture des filatures. Nous apprécions ses efforts à leur juste valeur; j'estime, néanmoins, de mon devoir de dire que ces efforts ne sont pas orientés dans le bon sens. On ne peut remédier à la situation qui existe à Marysville qu'en y amenant de nouvelles industries. Il est bien de parler de formation professionnelle pour ceux qui y sont, mais il faut des industries vers lesquelles ils se dirigeront.

Nous pourrions, en cette matière, prendre exemple sur les États de la Nouvelle-Angleterre. En contre-partie de leur appui au projet de canalisation du Saint-Laurent, certains de ces États, si je comprends bien, auraient demandé qu'on s'occupât de leurs régions où il y a excédent de main-d'œuvre, et on leur aurait donné l'assurance que ce serait fait. Une autre demande qui mériterait d'être examinée, c'est que le Gouvernement accepte un certain régime d'amortissement s'étendant sur un nombre donné d'années, afin d'induire de nouvelles industries à s'installer dans les villes où il y a excédent de main-d'œuvre. En d'autres termes, les localités intéressées n'auraient pas à diminuer leurs cotisations, mais le gouvernement fédéral consentirait à reconnaître une méthode spéciale de dépréciation à bas prix de revient, qui inciterait ces industries à s'établir dans les villes comme Marysville. J'estime que ce serait là un pas dans la bonne voie.

J'ai déjà signalé l'importance que revêt pour nous le commerce qui s'effectue par Halifax et Saint-Jean, et j'ai une proposition à formuler à cet égard.

Je pense que nous devrions faire enquête et étudier très sérieusement les possibilités de faire de Saint-Jean et Halifax des ports francs. Aux États-Unis, il existe déjà trois zones commerciales et je sais que San-Francisco, New-York et Nouvelle-Orléans ont obtenu beaucoup de succès avec ces zones de commerce étranger. Les zones de commerce étranger ne remplacent pas les autres services d'expédition et de réception des États-Unis. Elles assurent des services supplémentaires extraordinaires, dont le plus grand, dans bien des cas, consiste à favoriser un commerce qui autrement serait paralysé. Cet